Rapport d'un nouveau moyen pour maintenir réduite la fracture du col du femur, imaginé par M. Silvy élève en chirurgien de l'école pratique. dont l'académie nous a chargés M. Sabatier, et moi de lui rendre compte.

Le besoin et la necessité réels ou imaginaires de tout tems, ont exercé le génie de ceux qui cultivent les sciences et les arts. cette vérité semble se retrouver, sur tout dans la production successive, des machines applicables à l'art de guérir les maladies qui sont du domaine de la chirurgie. Dès leur naissance, ces machines furent consacrées par leurs auteurs et par ceux qui les adoptèrent, comme des ressources essentielles au traitement des maladies qui en avoient donné les premieres idées: mais bientôt on se borna à admirer la mechanique ingenieuse de ces machines, dont l'usage apprécié selon sa juste valeure, ne fit plus qu'honneur au génie de l'inventeur, sans mériter à l'invention une prééminence exclusive, aux simples moyens curatifs déja connu

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE
ARC 31 d.4 n°89

et qu'on prétendoit rendre plus —
parfaits ou même inutiles. ce série
doit s'appliquer en général qu'aux
machines imaginées pour le traitement
des fractures. il en est plusieurs autres
destinées a differens usages, dans —
l'exercice de la chirurgie, qui —
doivent certainement mériter a
jamais une place distinguée dans
nos arsenaux: mais notre but étant
seulement de rappeller les moyens
connus pour maintenir réduite la
fracture du col du femur, nous
dirons qu'en parcourant les —
mémoires de l'academie royale
de chirurgie, on y trouve —
comme l'annonce simplement M.
Silvy. le diagnostique de cette
fracture, et la description de
plusieurs bandages et machines
imaginés pour cet objet. ces
moyens paroissant insuffisants,
avec modestie, M. Silvy en a
présenté un de son invention
a l'academie, non qu'il le croit
absolument sans deffauts: mais
capable cependant remédier
mieux qu'aucun autre a cet
accident grave.

cette machine consiste en deux
plaques en fer de forme très allongée
construites de manière à s'accommoder
à la convexité supérieure des deux
cuisses, présentant un rebord
saillant qui doit reposer sur les
os des iles. sur la face externe de
cette plaque se trouve fixé un
support à double branche, elles
sont percées à leurs sommets pour
recevoir une tige de fer dont la
direction doit être transversale
la machine étant en place, cette
tige se termine, d'un côté par
une tête quarrée, qui la fixe
au support. de l'autre une visse
sur laquelle on engage un
écrou pour empêcher la mobilité
de cette machine. les accidens
primitifs étant dissipés et la
fracture reduite. M. Silvy prétend
que les deux plaques fixées ainsi
comme il l'indique, sur toute la
convexité supérieure des deux
cuisses, peuvent maintenir le grand
trochanter abaissé de façon à
rester de niveau avec celui de l'autre
cuisse, et s'opposer en conséquence
au déplacement des pièces fracturées:
mais pour remplir parfaitement

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

son objet, l'auteur a cru devoir
fixer ensemble les deux cuisses a
leur partie inférieure par une
tige transversale armée de deux
plaques destinées, a les embrasser
au dessus des genoux; en les tenant
écartées a volonté. ainsi comprimer
du haut en bas assez fortement la
partie supperieure des deux cuisses,
les tenir écartées a leur partie
inférieure afin d'exercer particu-
-lierement sur le grand trochanter,
du côté de la fracture un tel point
de compression qu'il ne puisse
pas s'opérer de raccourcissement.
tel est sans doute le but que s'est
proposé l'auteur de cette machine.

si M. Silvy avoit été persuadé,
comme il le fait entendre de l'insuffi-
-sance des moyens connus, pour
maintenir réduite la fracture
du col du fémur, il auroit vû
sans doute, dans celui qu'il a -
présenté a l'académie des défauts
reprochés d'après les faits a la
plus part de ceux qui ont été
imaginés pour la même fin.
en effet on concevra difficilement,
qu'un malade puisse rester -
pour ainsi dire sans mouvement,

serré dans une machine —
articulée par le moyen d'une
vis et des écrous, sans éprouver
un dérangement dans assez —
sensible dans l'économie animale
pour le faire abandonner. d'ailleurs
l'expérience confirme tous les jours,
que ces sortes de machines destinées
à maîtriser l'action des puissances
qui déterminent le raccourcissement
après la fracture de l'os du fémur,
occasionnent toujours des douleurs
qui empêchent d'en supporter
assez longtemps l'usage.

D'après ces simples remarques
il nous semble, que cette machine
quoique bien présentée, et offrant
même une idée ingénieuse, ne peut
cependant mériter de l'académie
ne paroissant pas être encore le
vrai moyen curatif. au reste
ce n'est pas par des raisonnements
tels justes et conséquents qu'ils
pourroient être, que nous —
chercherons à dissuader M. Petit,
sur le danger d'abandonner au
repos et à la nature, le soin de la
guérison de cette fracture. les
faits suivants lui en serviront
suffisante de preuves.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Dans les premiers jours de 7bre 1773. on apporta dans les infirmeries de l'hopital des petites maisons, une femme agée de soixante et deux ans, qui s'étoit fracturée le col du fémur en tombant de sa hauteur sur le grand trochanter. ayant obtenu des saignées et des applications jugées convenables, la diminution entière des accidens primitifs. je crus ne devoir alors employer aucun des moyens ~~connus~~ imaginés pour remédier à cet accident, m'ayant toujours paru, dans plusieurs circonstances semblables, au moins inutiles. Le repos constamment observé pendant environ cinq mois dans le lit fut seul suffisant pour obtenir la guérison, et la nature n'ayant été tourmentée pendant cet intervalle par aucune espèce d'extension, ni compression du côté de la fracture, la santé de la malade et ses forces se trouvèrent au bout de ce tems à peu de choses près comme avant l'accident.

elle commença alors a mettre
pied a terre en prenant les —
précautions d'usage. l'extrémité
fracturée a resté plus courte, le
genou et le pied sont tournés
en dehors; mais la malade n'a
pas éprouvé une claudication
plus considérable que ceux qui
ont jusqu'ici supporté la
gêne des moyens connus.

un jeune homme agé de
vingt deux ans fut amené a
l'hospice de St Sulpice dans les
premiers jours de novembre 1785.
s'étant fracturé le col du femur
en tombant du siège d'un
carosse. les signes qui caracté-
risent cette fracture ne laissant
aucun doute sur son existence
je me hâtai d'employer les —
secours d'usage, afin de dissiper
le gonflement et la contusion qui
accompagnent pour l'ordinaire
ces sortes de fractures. les accidens
étant absolument dissipés, je
cessai toute espece de pansements
et le repos me parut toujours —
l'unique remede a mettre en
usage. l'ayant observé pendant

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

près de cinq mois, le malade commença a se lever et a continué de marcher comme tous ceux de son age, qui ont eu pareilles fractures.

Dans les premiers jours de fevrier de l'année derniere, un homme agé de quarante deux ans, d'une forte constitution, tomba de sa hauteur sur le grand trochanter et se fractura le col du femur. la douleur le gonflement et l'epanchement sanguin furent si considerables qu'il n'auroit sans doute pas été prudent de faire aucune tentative, pour connoître plus positivement l'etat des os: quant même le raccourcissement de la jambe, la demie flexion du ~~pied~~ genouil et son inclinaison a se porter en dehors ainsi que le pied, n'eussent pas été suffisant pour assurer la fracture en question. les saignées et les fomentations résolutives ayant dissipés ces accidens: le malade allongeoit sa jambe au point de la mettre de niveau avec

l'autre; mais l'allongement forcé des muscles venant à cesser, le raccourcissement étoit bientot aussi sensible. cette allongement opéré par le malade, ayant fait naitre des doutes sur l'existance de la fracture. à la seule inspection de l'extrémité malade M. Sabatier appellé en consultation, prononça pour l'afirmative. persuadés tous deux de l'inutilité des bandages et des machines pour ces sortes de fractures, nous conseillames simplement le repos. le malade l'a observé dans son lit pendant plus de cinq mois, et il n'éprouve aujourd'hui que les incommodités ordinaires après cette fracture/.

si depuis le raisonnement très simple et les faits que nous venons de présenter à l'académie, elle jugeoit qu'il fut nécessaire de soumettre l'instrument de M. Sibey y des épreuves sur des malades, nous avons l'honneur de lui offrir M. Sabatier et moi d'en faire, et de lui en ~~présenter~~ donner le résultat

De l'académie de Chirurgie le 26 janvier 1789

Sabatier Allan

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE